



Robert Mouthé Ambassa l'a soutenu hier au cours de l'émission Equinoxe Soir.

L'homme politique se prononçait ainsi sur une correspondance de la Présidence de la République qui a fuité sur les réseaux sociaux, et demandant aux autorités suisses de laisser la garde du chef de l'Etat en voyage aux officiers camerounais.

Pour ce membre titulaire du comité central du parti au pouvoir le RDPC, ça ne sert à rien de chercher de midi à quatorze heures pour savoir par qui cette note strictement confidentielle a été mise sur la place publique.

En effet, Robert Mouthé Ambassa n'est pas allé par quatre chemins pour expliquer que ce sont les membres du gouvernement, et précisément ceux du palais présidentiel qui ont donné l'information sur le voyage du chef de l'Etat à la brigade Anti-Sardinard (BAS), indiquant tous les détails, notamment, le décollage de son avion, l'atterrissage, le personnel armés dans la délégation. Laquelle brigade, pense-t-il, s'est chargée par la suite de diffuser sur les réseaux sociaux ces informations.

Rappelons que ladite correspondance datée du 4 avril, demandait aux autorités suisses de laisser la garde du chef de l'Etat camerounais, Paul Biya en voyage en Suisse, à 11 personnes armées, 3 officiers supérieurs, 3 officiers subalternes et 5 sous-officiers de l'Armée et de la

Marine nationale.
